

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
Distric de Montréal

No. R-3824-2012

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **MARTIN IMBLEAU**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, H2K 2X3, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Vice-président, Exploitation et projets majeurs, chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande relative à un projet d'injection de biométhane produit par la ville de Saint-Hyacinthe »;
3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Gaz Métro-1, Documents 1 à 3, Gaz Métro-2, Documents 1 à 6 et Gaz Métro-3, Document 1;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 28 septembre 2012

(s) Martin Imbleau

MARTIN IMBLEAU

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 28ième jour de septembre 2012

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts du Québec